

Périgueux, le 19 décembre 2017

## **Objet : nouvelles modalités d'attribution du DNB, session 2018**

Madame, monsieur,

A compter de la session de juin 2018, le Diplôme National du Brevet sera évalué sur **800 points** et attribué selon les modalités suivantes :

- L'évaluation du socle commun sur **400 points**
- Les épreuves finales sur **400 points**

### **L'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture / 400 points**

Le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture est composé de huit composantes évaluées selon quatre niveaux de maîtrise :

#### Les huit composantes :

- C1. Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral
- C2. Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère
- C3. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- C4. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- C5. Les méthodes et outils pour apprendre
- C6. La formation de la personne et du citoyen
- C7. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- C8. Les représentations du monde et l'activité humaine

#### Les quatre niveaux de maîtrise → 50 points par composante :

- Maîtrise insuffisante : 10 points
- Maîtrise fragile : 25 points
- Maîtrise satisfaisante : 40 points
- Très bonne maîtrise : 50 points

### **Les épreuves finales / 400 points**

#### 5 épreuves obligatoires :

**Une épreuve orale sur un projet, 100 points :** Histoire des arts, projets, parcours Avenir, parcours Citoyen, parcours d'Education artistique et culturelle, parcours Santé.

**Une épreuve de français de 3 heures sur 100 points.**

**Une épreuve de mathématiques de 2 heures sur 100 points.**

**Une épreuve d'histoire-géographie, d'enseignement moral et civique de 2 heures sur 50 points.**

**Une épreuve de sciences d'une heure sur 50 points :** physique-chimie, SVT et technologie – 2 disciplines sur les 3.

**+ Un enseignement facultatif de latin pour les élèves inscrits** → 10 points (niveau atteint) et 20 points (niveau dépassé).

Deux entraînements aux épreuves écrites sont prévus : **semaine du 29 janvier au 2 février 2018, semaine du 30 avril au 4 mai 2018.**

Concernant l'oral, les projets retenus seront déterminés par les enseignants et communiqués ultérieurement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Le principal

